

Bonjour à toutes et à tous,

Nous terminons une seconde année sportive à nouveau impactée par cette épidémie du Covid19. Vous avez été ainsi privés depuis début novembre, d'entraînements en raison de confinements et de couvre feux successifs, nous ayant conduits à suspendre complètement les cours de Baby Karaté, d'Aïkido, et de Karaté Contact.

Certaines disciplines, comme le karaté traditionnel, le karaté training défense, et le tai chi, ont pu partiellement être proposées pour un public d'adhérents enfants, ados et adultes, le mercredi après-midi et le samedi matin depuis janvier. Quelques cours supplémentaires ont été ajoutés courant mai, avec l'allègement des restrictions gouvernementales. Tous ces créneaux seront maintenus jusqu'au **samedi 12 juin inclus**, date d'arrêt des cours.

C'est avec joie et optimisme que nous préparons déjà la prochaine rentrée sportive, où le karaté et l'ensemble de ses disciplines associées pourront de nouveau être pratiqués sous toutes leurs formes, sans restriction en matière de distanciation physique ou de nombre de pratiquants, en continuant bien sûr à respecter les gestes barrières essentiels que sont les principes d'hygiène corporelle, notamment le lavage des mains et des pieds en rentrant dans le dojo.

Compte-tenu du fait que les entraînements non pu être entièrement assurés au cours de cette de saison, le comité directeur de votre association a pris la décision d'accorder **une remise adaptée sur votre prochaine cotisation 2021-2022** aux licenciés du club inscrits lors de la saison sportive 2020-2021.

Vous trouverez **ci-joint, les tarifs 2021-2022** pour chacune des disciplines, avec une **nouveauté** : la mise en place d'un cours de **Body Karaté**, qui viendra compléter le panel de propositions et répondre aux attentes de futurs adhérents.

Nous vous rappelons tous les avantages que vous procure l'adhésion à notre association :

- **deux cours gratuits de découverte de nos activités (n'hésitez pas à en parler aux personnes de votre entourage)**
- **Une cotisation annuelle sensiblement moins élevée que celle appliquée par de nombreux clubs de la région**
- **Un tarif dégressif si plusieurs pratiquants d'une même famille**
- **La possibilité de régler la cotisation en trois fois (de septembre à décembre)**
- **L'accès à l'ensemble des activités (karaté do, karaté contact, défense-training, aikido, tai chi, body karaté...), dispensées au sein des trois dojos de l'association (Muzillac, Surzur, La Trinité-Surzur)**
- **Des cours animés par des professeurs expérimentés (gradés, diplômés, juges-arbitres de ligue, responsables départementaux et régionaux des grades)**
- **Des infrastructures particulièrement adaptées à l'ensemble de nos activités**
- **La prise en charge intégrale par le club des frais d'inscription aux compétitions**
- **La réduction (voire la gratuité) des frais de participation aux stages organisés par le club.**

Soyez assurés que notre préoccupation première est de veiller au quotidien à ce que l'enseignement dispensé au sein de nos structures réponde à vos attentes, que vous soyez jeune ou moins jeune, débutant ou gradé, compétiteur ou simple pratiquant, dans un esprit de travail, mais aussi de convivialité.

Prochain rendez-vous au forum des associations début septembre sur Muzillac, Surzur, et la Trinité Surzur, avec une reprise en club la semaine qui suit.

Dans l'attente de vous revoir tous en pleine forme, nous vous souhaitons un excellent été.

Salutations sportives.

Les membres du comité directeur.

TARIFS 2021-2022 RENOUELEMENT DE LICENCE

Mini-poussins et poussins licenciés en 2020-2021 en Karaté	70 EUROS
Pupilles et benjamins licenciés en 2020-2021 en karaté	90 EUROS
Minimes et séniors licenciés en 2020-2021 en karaté, Défense training, ou Tai chi	130 EUROS
Toutes catégories d'âge licenciés en 2020-2021 en Aikido ou Karaté Contact	90 EUROS

TARIFS 2021-2022 NOUVEAUX ADHERENTS

MINI POUSSINS ET POUSSINS TOUTES DISCIPLINES	150 EUROS
PUPILLES ET BENJAMINS TOUTES DISCIPLINES	165 EUROS
MINIMES ET SENIORS TOUTES DISCIPLINES	180 EUROS

RAPPEL : CHEQUES ANCV - BON CAF - PASS SPORT *
REDUCTION DE 10% A PARTIR DE 3 INSCRIPTIONS - PAIEMENT EN 3 FOIS

PASS SPORT * NOUVEAU ! Aide de l'état : allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 euros destinée aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021 cumulable avec le bon CAF.

ARTS MARTIAUX SUD BRETAGNE